

INFORMATIONS IMPORTANTES
POUR LES PERSONNES ÂGÉES de 70 ANS ET PLUS

Vous avez 70 ans et plus, vous êtes domiciliés à l'année à Fort-Mahon-Plage, Venez rencontrer Florence, Responsable du C.C.A.S (Centre Communal d'Actions Sociales). Munissez-vous de votre dernier justificatif d'imposition, ou une quittance EDF, Eau ou d'une quittance loyer datant de moins de trois mois en cas d'arrivée récente sur la commune. Vous bénéficierez ainsi de notre service gratuit : courses, transports pour rendez-vous médicaux pris par Karine, notre agent social de la commune.